

L'attractivité est une question centrale des politiques d'aménagement et de développement des territoires.

Cette problématique peut être abordée d'un point de vue économique, touristique ou encore, comme dans ce dossier, démographique.

Le Préfet de région Franche-Comté a sollicité la direction régionale de l'Insee pour mener une réflexion en partenariat avec le SGAR afin de répondre à la question « qui part et qui vient s'installer dans les territoires de Franche-Comté ? »

L'attractivité des territoires francs-comtois est évaluée ici à partir des migrations résidentielles dans les zones urbaines et rurales à partir de l'analyse des soldes migratoires, des flux d'entrants et de sortants. Sont pris en compte les territoires « vécus » et non les territoires administratifs. Les départs et les arrivées sont ainsi analysés dans les sept grandes aires urbaines de la Franche-Comté (centrées sur les 4 chefs-lieux de département ainsi que Montbéliard, Pontarlier et Dole) et les 23 bassins de vie ruraux hors influence des grands pôles. Les dynamiques migratoires sont identifiées pour les principaux publics cibles des politiques publiques : les étudiants, les actifs, les retraités, les familles et les personnes seules.

Ce croisement « publics cibles des politiques publiques » – « territoires vécus » permet d'objectiver le cadre de l'action publique tant sur les territoires très attractifs, dont le dynamisme doit être anticipé et accompagné, que sur les territoires en difficulté pour lesquels les réponses doivent être particulièrement adaptées.

Les résultats sont restitués dans une synthèse publiée dans l'« Insee Analyses Franche-Comté n° 4 » intitulé « Migrations résidentielles : les territoires francs-comtois différemment attractifs » et dans ce présent dossier composé de fiches consacrées chacune à un des publics cibles. À noter qu'un individu peut faire partie de plusieurs publics cibles. Par exemple, une personne peut être prise en compte dans la fiche sur les étudiants mais aussi dans celle consacrée aux personnes seules ou dans celle sur les familles.